



Rapport annuel 2024-2025

UPA Île d'Orléans



L'Union
des producteurs
agricoles

Île-d'Orléans

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025

Voici la liste de vos administrateurs de l'UPA de l'Île d'Orléans :

François Blouin, président	Simon Plante, fraises-framboises
Daniel Pouliot, vice-président	François Turcotte, pommes
Jean-Julien Plante, MRC Ile d'Orléans	Annie D'Amours, agricultrice
Marjolaine Turcotte, Ferme de proximité	Caroline Turgeon, MRC Ile d'Orléans
Francis Blouin, relève	Martin Vézina, autre production animale
Louis Denault, MRC Ile d'Orléans	Philippe Vaillancourt, autre prod. végétale
Pierre-Luc Létourneau, MRC Ile d'Orléans	

Merci à tous les administrateurs pour leur dévouement et leur contribution lors de la dernière année ainsi qu'à Mme Julie Hébert, secrétaire.

VIE DÉMOCRATIQUE

DOSSIERS

L'UPA locale compte 166 fermes et 289 producteurs et productrices. Au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises afin de discuter notamment des dossiers suivants : le nouveau pont, les compensations liées aux limitations de charges du pont, les dossiers concernant les travailleurs étrangers, le Plan de conservation du ministère de la Culture et des Communications, la relève agricole, les portes ouvertes insulaires, le PDZA et les interruptions de service d'électricité. Ces dossiers ont été traités par vos administrateurs afin de s'assurer de la pérennité du secteur agricole.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Cette année, il y a eu 10 nouveaux producteurs à d'Orléans. Tous ont été rencontrés et 9 d'entre eux ont par la suite signé leur bulletin d'adhésion à l'UPA.

L'accueil des nouveaux membres est essentiel, et nous tenons à souligner ici le travail exceptionnel de Mme Julie Hébert. Ces rencontres permettent de présenter les services offerts par la Fédération et par l'UPA locale, tout en restant à l'écoute des besoins et préoccupations de nos nouveaux producteurs.

Dossiers locaux

L'UPA de l'Île d'Orléans est finaliste pour le prix Laurent-Barré



Dans le cadre du 100e Congrès de l'UPA, les portes ouvertes insulaires de l'UPA de l'Île d'Orléans ont été finalistes au Prix de valorisation Laurent-Barré, qui récompense des initiatives inspirantes mettant en valeur la profession agricole, l'agriculture et la foresterie privée.

Dans le but de favoriser un rapprochement entre le milieu agricole et les résidents de l'Île d'Orléans, l'UPA locale a choisi d'investir temps et ressources afin de sensibiliser les citoyens à la réalité agricole et ainsi améliorer la cohabitation entre les deux milieux. Les résidents ont eu l'occasion, au cours de la saison estivale, de visiter deux entreprises habituellement fermées au grand public. Les cultures d'asperges ainsi que celles de fraises et de framboises sous tunnels ont notamment été mises de l'avant.

Les producteurs ont ainsi pu présenter les avancées technologiques liées à leurs productions, de même que leurs pratiques en agroenvironnement. Cette activité, offerte gratuitement et exclusivement aux résidents de l'Île d'Orléans, s'est déroulée sur une période de trois journées distinctes.



Pont de l'Île d'Orléans : les producteurs demandent toujours des compensations

Tout au long de l'année, de nombreuses discussions ont eu lieu avec les cabinets des ministres de l'Agriculture et des Transports, ainsi qu'avec le cabinet du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale. Malgré plusieurs échanges, aucune rencontre en personne n'a été tenue avec les autorités gouvernementales sur ce sujet uniquement. Il y a également eu des discussions avec la députée provinciale, Mme Kariane Bourassa à ce sujet.

Le 22 mai dernier, le président de l'UPA de l'Île d'Orléans, M. François Blouin, a rencontré un conseiller politique au sujet des compensations liées aux limitations de charges sur le pont de l'Île d'Orléans. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'avancement des travaux et de réitérer la demande des producteurs, qui souhaitent, en raison du caractère insulaire de l'Île, bénéficier d'une aide financière appropriée face aux répercussions importantes sur certaines productions.

Portes ouvertes insulaires : un succès à la Ferme GN Blouin

Dans le cadre des portes ouvertes insulaires et à l'occasion de la semaine de relâche, l'UPA de l'Île d'Orléans a convié les familles à la Ferme GN Blouin inc. afin de leur faire découvrir la production laitière. Près de 300 personnes ont participé à cette activité des plus appréciées par tous.

Petits et grands ont ainsi pu mieux comprendre la traite des vaches, de même que les normes de bien-être animal qui y sont associées. Cette journée a été l'occasion, une fois de plus, pour les citoyennes et citoyens insulaires, de mieux saisir la réalité des producteurs agricoles.

L'UPA de l'Île d'Orléans remercie chaleureusement les propriétaires de la Ferme GN Blouin inc. pour leur accueil.



L'UPA de l'Île d'Orléans interpelle le gouvernement sur le Plan de conservation

M. François Blouin, président de l'UPA de l'Île d'Orléans, accompagné de M. François Turcotte, administrateur, a rencontré la sous-ministre au ministère de la Culture et des Communications, Mme Stéphanie Joudrain, le 11 mars dernier, afin de faire des représentations dans le dossier du Plan de conservation.

À la suite de cette rencontre, une lettre a également été acheminée au ministre, M. Mathieu Lacombe, afin de demander le retrait des activités agricoles du Plan de conservation. L'UPA de l'Île d'Orléans est toujours en attente d'un retour.



Suivi actif du PDZA de l'Île d'Orléans

Dans le cadre du suivi du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de l'Île d'Orléans, le comité directeur s'est réuni à deux reprises, les 13 novembre 2024 et 23 mars 2025. Ces rencontres permettent non seulement de faire le bilan, mais aussi de présenter les orientations à privilégier dans les mois à venir afin de concrétiser l'ensemble des priorités du document. Elles assurent également un canal de discussion constant entre la MRC et les représentants de l'UPA, ainsi que ceux de la CMQ et du MAPAQ.

Nouveau guide en espagnol pour les TET – Conduite et comportement au Québec

À l'initiative de l'UPA de l'Île d'Orléans et à la suite d'une rencontre avec la Sûreté du Québec pour la MRC de l'Île d'Orléans, le Centre d'emploi agricole de la Capitale-Nationale–Côte-Nord a contribué à la création d'un petit guide de bonne conduite et de comportement spécialement conçu pour les travailleurs étrangers temporaires (TET). Rédigé en espagnol et en français, ce guide



pratique aborde des sujets essentiels tels que la sécurité routière et les comportements attendus au Québec, afin de favoriser une intégration harmonieuse et sécuritaire.

Un outil simple, clair et utile pour bien comprendre les règles de vie et de conduite au Québec. Il est disponible dès maintenant, et l'UPA de l'Île d'Orléans invite les producteurs à le partager avec leurs travailleurs !

AUTRES REPRÉSENTATIONS

- ✓ L'UPA locale a fait l'acquisition d'affiches quant à la sensibilisation des motoneigistes récalcitrants dans le passé qui sont toujours à la disposition des productrices et des producteurs agricoles qui souhaitent s'en procurer.
- ✓ Commandite de 500\$ afin de supporter la Relève agricole de la Capitale-Nationale–Côte-Nord
- ✓ Représentations sur le comité stratégique de la Démarche d'ici, dont notamment sur les sous-comités du glanage et de la mobilité des transports. Présence également sur le comité d'achat local à l'Île d'Orléans.

AVIS DÉPOSÉS À LA CPTAQ

Cette année, aucun avis n'a été déposé à la CPTAQ.

DOSSIERS RÉGIONAUX EN VRAC !

ENTENTE SECTORIELLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA VILLE DE LÉVIS 2023-2025

La dernière année de l'Entente sectorielle 2023–2025 est en cours. Renouvelée pour une troisième fois, cette entente vise à favoriser la concertation et la mobilisation des acteurs de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis, tout en soutenant le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Dotée d'un budget bonifié de plus de 2,5 M\$, elle rassemble treize partenaires engagés dans la réalisation de projets porteurs, notamment :

- La remise en production de terres agricoles inexploitées dont une demande dans l'agglomération de Québec au cours de la dernière année ;
- Le développement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand ;
- Le soutien financier à 16 marchés publics et 4 circuits agrotouristiques ;
- La mise en marché et la valorisation des produits des agrotransformateurs et transformateurs artisans, notamment par le biais de Saveurs de chez nous ;
- Le soutien à la relève agricole, incluant la mise en valeur du Grand Marché de Québec avec le projet La Parcelle ;
- Le Camp d'entraînement agricole ;
- Le projet agent bougeant ;
- Le programme Les petits ambassadeurs ;
- L'initiative de la travailleuse de rang ;
- Le parcours de mentorat Propulsion.

Cette entente témoigne d'un engagement fort et durable en faveur d'une agriculture vivante, ancrée dans son territoire et tournée vers l'avenir.

CONCOURS EN ENTREPREUNARIAT AGRICOLES *SUR LES TRACES DE LOUIS HÉBERT*

La finale de la 8e édition du concours en entrepreneuriat agricole Sur les traces de Louis Hébert a eu lieu le 13 décembre 2024 à l'Université Laval devant jury, public et en direct sur Facebook.

PROJET EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans la dernière année, des élu(e)s et employé(e)s de la Fédération ont participé à divers comités ou activités en lien avec le développement des marchés de proximité et la lutte contre l'insécurité alimentaire dont:

- **Table pour le développement des marchés de proximité** : Rassemblement de tous les intervenants du secteur afin de partager les initiatives et d'explorer des solutions aux enjeux liés au développement des marchés de proximité, tels que l'accès aux abattoirs, la valorisation des produits et la viabilité des entreprises.
- **Comité de Québec Région Gourmande** : Ce comité vise à stimuler le développement et la promotion de l'agrotourisme et du tourisme gourmand dans la région touristique de Québec.
- **Comité des Petits Ambassadeurs de la Capitale-Nationale** : Les Petits Ambassadeurs est une initiative dynamique visant à renforcer les liens entre l'industrie bioalimentaire et les services de garde éducatifs à la petite enfance, afin de promouvoir et d'augmenter les achats locaux au sein des institutions.



PROJET AGENT BOUGEANT; FAVORISER LA PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES AGRICOLES

Le projet *Agent Bougeant* vise à renforcer la pérennité des entreprises agricoles dans la Capitale-Nationale et à Lévis en facilitant leur transmission, qu'elle soit familiale ou non. Il repose sur l'identification des producteurs susceptibles de céder leur entreprise, l'analyse des freins au transfert et la mobilisation d'acteurs clés du territoire.

Au cœur de ce projet, Marie-Eve Leblanc – l'*Agent Bougeant* – accompagne les producteurs, même ceux qui n'ont pas encore amorcé leur réflexion, en les reliant aux ressources du milieu. Elle intervient en amont du processus, sans remplacer les experts, et participe activement aux comités régionaux sur la relève.

Parmi les réalisations récentes, on note la création du *Maillon*, une base de données mettant en relation des cédants sans relève et des aspirants agriculteurs, la réalisation d'un portrait régional sur la transférabilité des entreprises agricoles, le soutien à plusieurs démarches concrètes de transfert, ainsi que la mobilisation des partenaires pour organiser des activités de sensibilisation.

Le projet appuie également *Les Pisteurs*, un réseau d'intervenants de première ligne qui repèrent sur le terrain les intentions de transfert, contribuant ainsi à assurer la vitalité économique et agricole du territoire.

ÉLABORATION DE LA NOUVELLE STRATÉGIE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE LA CMQ (2026-2034)

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a travaillé tout au long de l'année avec ses partenaires, à l'élaboration de sa nouvelle stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la période 2026–2034, en continuité avec celle de 2017–2025 qui arrive à échéance. Cette stratégie vise à établir les grandes priorités régionales pour les prochaines années.

Plusieurs élus et producteurs de l'Île d'Orléans se sont impliqués dans ce processus, notamment lors des consultations tenues dans le cadre des comités des partenaires, assurant ainsi une représentation ancrée dans la réalité du terrain.

PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

La Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques adoptée en 2017 oblige chacune des MRC à se doter d'un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Pour ce faire, les MRC ont été encouragées à consulter tous les acteurs du milieu concernés. La Fédération et les UPA locales ont participé activement à de nombreuses activités auxquelles elles ont été conviées. Les consultations maintenant terminées et suite à l'approbation du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), le PRMHH de la MRC de l'Île d'Orléans a été adopté officiellement le 6 août 2025.

Pour plus d'information sur le PRMHH de l'Île d'Orléans, vous pouvez consulter le lien suivant. <https://mrc.iledorleans.com/fra/amenagement-du-territoire/plan-regional-des-milieux-humides-et-hydriques.asp>

RÉCUPÉRATION DES PLASTIQUES AGRICOLES

Le 21 juin 2022, le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs a annoncé vouloir assujettir de nouveaux produits à la responsabilité élargie des producteurs (REP), dont les plastiques agricoles. C'était donc à partir du 30 juin 2023 que les fournisseurs de plastiques agricoles étaient dans l'obligation d'assurer le recyclage des différents plastiques agricoles. La Fédération a participé aux rencontres avec Agri récup, la CMQ, la MRC de l'Île d'Orléans afin de leur faire part des enjeux et des préoccupations des producteurs agricoles et mettre en place de nouveaux points de dépôt. Tous avaient de l'intérêt à implanter des points de dépôts sur leur territoire, mais malgré les besoins, il n'y a toujours pas de point de dépôt disponible pour les producteurs de l'Île d'Orléans. Des discussions sont encore en cours avec AgriRÉCUP.

Vous pouvez consulter le site d'AgriRÉCUP pour connaître les différents points de dépôt en fonction sur le territoire.

ADAPTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ce projet avait comme objectif principal de favoriser la lutte contre les changements climatiques et la résilience des fermes de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord aux changements climatiques. Le projet se déroulait avec la participation de cinq entreprises de la Capitale-Nationale et deux de la Côte-Nord, dont notamment la ferme Valupierre et la ferme Onésime Pouliot située à l'Île d'Orléans.

- En collaboration avec Agriclimat, une démarche diagnostique permettait d'évaluer le bilan des gaz à effet de serre (GES) et la vulnérabilité aux changements climatiques de chaque ferme;
- Recommandations d'actions visant une meilleure adaptation aux changements climatiques, des réductions de GES et/ou la séquestration du carbone;
- Partage de connaissances sur l'ensemble de la région.

Ce projet prenait fin à l'automne 2025.